

<u>Département</u> <b>SOMME</b>
<u>Arrondissement</u> <b>AMIENS</b>
<u>Canton</u> <b>AILLY-SUR-NOYE</b>
<u>Commune</u> <b>THÉZY-GLIMONT</b>

<b>MAIRIE DE THÉZY-GLIMONT</b>
3, rue de l'église
80440 THÉZY-GLIMONT

Téléphone : 03.22.34.01.47 - Télécopieur : 03.22.34.02.40  
Mail : mairie.thezy-glimont@amiens-metropole.com

<u>Membres composant le Conseil</u> <b>15</b>
<u>Conseillers en exercice</u> <b>15</b>
<u>Conseillers présents</u> <b>13</b>
<u>Pouvoir(s)</u> <b>2</b>

Date de la convocation : 22 juillet 2020

Date d'affichage : 04 aout 2020

## PROCES-VERBAL DE LA REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL EN DATE DU 28 JUILLET 2020

L'an deux mille vingt, le **vingt-huit juillet à 20h00**, les membres du Conseil municipal de cette commune, se sont réunis au nombre prescrit par la loi, sous la présidence de Monsieur Patrick DESSEAUX, maire. Vu la conjoncture actuelle et afin de respecter les limites physiques imposées pour cause de COVID 19, le lieu habituel des séances a été délocalisé à la salle polyvalente. Les symboles républicains ont également été déplacés et mis en place dans ladite salle.

**Présents** : MM. Patrick DESSEAUX (Maire) - Omar LABTANI (1<sup>er</sup> adjoint)  
Mme Marie-Pierre HIRSCH - Corinne DELENCLOS - Julie CHEVALIER -  
Monique MEYER – Bernadette LAVOGIEZ  
MM. Bertrand DUPUIS - Thomas MULLIER - DELECROIX Eric – Joël LEDRU - Jean-Michel BECUE – Pascal SAILLY

**Absents excusés** : MM. Jacky DEVIGNE (qui donne pouvoir à M. Omar LABTANI) et Albéric DE WITASSE THEZY (qui donne pouvoir à M. Patrick DESSEAUX)

**Secrétaire de séance** : M. Bertrand DUPUIS

### **ORDRE DU JOUR** :

1. Approbation du procès-verbal de la réunion de Conseil du 15 juin 2020
2. Approbation du procès-verbal de la réunion de Conseil du 10 juillet 2020
3. Examen et vote du budget primitif 2020
4. Autorisation à signer la convention concernant la transmission électronique des actes
5. Modification des commissions d'Amiens Métropole
6. Fêtes de fin d'année (jouets, marché de Noël, repas des aînés, colis des aînés) : décisions

Monsieur le maire ouvre la séance à vingt heures.

Il nomme M. Bertrand Dupuis secrétaire de séance.

### **1. Approbation du procès-verbal de la réunion de conseil du 15 juin 2020**

Le procès-verbal du conseil municipal du 15 juin 2020 a été approuvé à l'unanimité. Aucune remarque ou question n'ont été formulées.

### **2. Approbation du procès-verbal de la réunion de Conseil du 10 juillet 2020**

Le procès-verbal du conseil municipal du 10 juillet 2020 a été approuvé à l'unanimité. Aucune remarque ou question n'ont été formulées.

### **3. Examen et vote du budget primitif 2020**

M. le Maire explique le mode de réalisation du budget, son fonctionnement et l'ordre de présentation des différents budgets de fonctionnement et d'investissement. Il remercie les membres de la commission finance et le travail effectué par ses derniers.

En budget de fonctionnement, M. le Maire a énuméré les différentes lignes et budgets alloués, en dépenses et en recettes. Quelques sigles ont été explicités. Aucune remarque particulière n'a été faite.

En budget d'investissement, les recettes ont été énumérées sans remarques particulières. Les dépenses ont été énumérées avec une explication sur la notion de « reste à réaliser ». Une information sur un projet de micro crèche au sein de la commune a été faite. Une remarque a également été faite quant à l'obligation d'équiper, dans les années à venir, les établissements recevant du public de la commune de défibrillateurs automatisés externes et qu'il faudra prévoir ces dépenses dans les dépenses d'investissement des prochains exercices.

Le budget primitif 2020 est :

- En équilibre en section de fonctionnement : DF 363 750,00 € / RF 363 750,00 €
- En équilibre en section d'investissement : DI 370 390,47 € / RI 370 390,47 €

Après délibération, le budget primitif 2020 est approuvé à l'unanimité par le conseil municipal.

### **4. Autorisation à signer la convention concernant la transmission électronique des actes**

La délibération autorisant la signature d'une convention autorisant la transmission électronique des actes administratifs de la commune a été votée à l'unanimité.

### **5. Modification des commissions d'Amiens Métropole**

Avec la nouvelle mandature d'Amiens Métropole, les anciennes commissions, au nombre de 6, ont été fusionnées en 4 nouvelles commissions.

Il est proposé que les représentants de la commune soient les suivants :

- Commission finances : Patrick DESSEAUX
- Commission sport et culture : Omar LABTANI
- Commission développement économique, infrastructure, numérique, enseignement

supérieur, insertion : Patrick DESSEAUX

- Commission développement durable, mobilités, habitat, politique de la ville : Omar LABTANI

Cette nouvelle répartition du Maire et de son 1<sup>er</sup> adjoint au sein des commissions métropolitaines est votée à l'unanimité.

#### **6. Fêtes de fin d'année (jouets, marché de Noël, repas des aînés, colis des aînés) : décisions**

Monsieur le Maire fait l'exposé des prestations proposées par la commune en fin d'année et demande aux élus leur opinion.

Il en ressort que deux choses sont à séparer, en cette période de pandémie : les cadeaux et colis et les cérémonies / festivités.

- Concernant les cadeaux de Noël pour les enfants et les colis des aînés, le maintien de ces deux prestations est voté à l'unanimité. Toutefois, au regard du budget voté plus tôt, il est envisagé la possibilité de baisser le niveau de prestation.
- Concernant les cérémonies, le conseil sursoit à cette décision, qui sera prise plus tard, au regard de l'évolution de la pandémie.



*L'ordre du jour étant épuisé la séance est levée à 00h00.*

*Pour extrait conforme,*

Le maire,  
  
Patrick DESSEAUX

